



## OFFRE D'EMPLOI

**Poste :** **Journalier voirie saisonnier**

**2 postes disponibles**  
**ouverts aux étudiant(e)s**

### Sommaire des responsabilités de l'emploi

Le titulaire du poste effectue, en fonction des besoins, divers travaux manuels propres aux activités du service des travaux publics, tels que l'entretien des parcs et bâtiments municipaux, l'entretien des chemins public et des infrastructures, l'entretien des réseaux d'égouts et d'eau potable ainsi que toutes autres tâches connexes. Ces tâches s'effectuent principalement en extérieur et sous toutes conditions climatiques.

### Exigences

- Permis de conduire de classe 5 valide ;
- Bonne forme et endurance physique pour exécuter diverses tâches manuelles en extérieur, telles que le pelletage, râtelage, balayage, etc. ;
- Habiletés à exécuter divers types de travaux manuels conformément aux directives ;
- Expérience minimum avec divers outils mécaniques (scie à chaînes, débroussailleuse, balai mécanique, etc.) (un atout) ;
- Bon jugement, autonomie, responsable, sens de l'organisation et des priorités, bon esprit d'équipe;
- Avoir suivi, ou être disposé à suivre, un cours sur la santé et sécurité sur les chantiers de construction (un atout) ;
- Détenir la certification de préposé à l'aqueduc est un atout.

### Conditions salariales et début de l'emploi

À discuter selon l'expérience et les qualifications, programme d'avantages sociaux compétitifs.

Ce poste est saisonnier (40 heures/semaine).

Le candidat peut être appelé à travailler certaines fins de semaine au besoin.

Date de début de l'emploi : à discuter

### Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent transmettre leur curriculum vitae

le ou avant le

**7 mars 2021**

par courrier au

Municipalité de Brébeuf

217, route 323, Brébeuf (Québec) J0T 1B0

ou par courriel à

directiongenerale@brebeuf.ca

En mentionnant comme objet : <Journalier de voirie saisonnier>

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Nous vous remercions de votre intérêt.